N°7
JUILLET 2019

SAINT-HILAIRE ensemble

SAINT-MARTIN | VIREY

DOSSIER SPÉCIAL

RETOUR SUR LE MANDAT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

LIRE P. 6 À 23

URBANISME PLUI, pourquoi participer à l'enquête ? LIRE P. 5

DU NOUVEAU DANS LES COMMERCES P. 24 • RETOUR EN IMAGES P. 25 • AGENDA DES ANIMATIONS P. 26

Bulletin municipal - www.st-hilaire.fr

ANNUAIRE DES SERVICES

URGENCES

Pompiers.....**18**
Gendarmerie.....**17**
Samu.....**15**
Gendarmerie, résidence vieille garde : **02 33 69 23 70**
Hôpital, place de Bretagne : **02 33 79 44 44**

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
02 33 79 38 70 / Fax 02 33 79 38 71 – info@st-hilaire.fr
Permanence des élus sur rendez-vous
Secrétariat général et des élus : 02 33 79 38 91 – contact.maire@st-hilaire.fr
Accueil, associations : 02 33 79 38 70
Service État civil, cimetière, élections : 02 33 79 38 75/76
Service Urbanisme : 02 33 79 39 92
La Verrière, Art en Bars, Camping : 02 33 79 36 46
Service communication, foire et marchés, saison culturelle : 02 33 79 38 74
Service Police municipale : 02 33 79 38 83/87
Services financiers : 02 33 79 38 92 > 96
Service Ressources humaines : 02 33 79 38 86
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 02 33 79 38 78

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES

Ouverture de la mairie du lundi au samedi de 9h à 12h,
le mardi et vendredi de 13h30 à 17h30 – **02 33 79 36 36** / Fax 02 33 49 83 72
stmartinlandelles@st-hilaire.fr
Agence postale de Saint-Martin-de-Landelles : 02 33 61 39 28

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE VIREY

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi de 14h à 17h
et le vendredi de 14h30 à 18h – **02 33 49 18 85** / Fax 02 33 91 76 03
virey@st-hilaire.fr

NUMÉROS UTILES

Centre des Finances Publiques : 02 33 49 12 10
Communauté d'agglomération, pôle territorial : 02 33 79 33 79
Déchetterie : 02 33 91 77 93
La Poste : 02 33 79 30 52
Maison de la Petite Enfance : 02 33 79 46 10
Maison des Jeunes Spécimen : 02 33 49 64 70
Maison de services au public : 02 33 69 28 05
Manche Habitat (HLM) : 02 33 49 43 97
Bureau d'Informations Touristiques : 02 33 79 38 88
Piscine Spadium : 02 33 50 54 30
Point Information Jeunesse (PIJ) : 02 33 69 28 58
SDeau 50-CLEP (Conseil Local de l'Eau Potable) : 02 33 49 37 28

SOMMAIRE

EDITO
VOTE DU BUDGET 2019 ..... p. 4
URBANISME ..... p. 5
Plan Local d'Urbanisme intercommunal

DOSSIER SPÉCIAL
LA VIE INSTITUTIONNELLE ..... p. 6
DÉFENDRE UN PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ ..... p. 8
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ..... p. 9
APPORTER UN SOUTIEN DANS LA VIE QUOTIDIENNE ET PROPOSER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ..... p. 10
AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ..... p. 12
PROPOSER DES ÉQUIPEMENTS ACCESSIBLES ET MODERNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ..... p. 14
CONTRIBUER AU MAINTIEN DU BON ORDRE ET À LA TRANQUILLITÉ ..... p. 15
AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ..... p. 16
FAVORISER LE TOURISME VERT ET FAMILIAL ..... p. 17
SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ..... p. 18
DÉVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE ET DES ANIMATIONS ..... p. 20
SAINT-HILAIRE, UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET ATTRACTIF ..... p. 22
HOMMAGE À JEAN GUINGOUAIN ..... p. 23

LES ÉCHOS DE SAINT-HILAIRE
NOUVEAUX COMMERCES ..... p. 24
NAISSANCES ..... p. 25
RETOUR EN IMAGES ..... p. 25
AGENDA ..... p. 26

Retrouvez ce bulletin en téléchargement dans la rubrique « Mairie » puis « Communication » du site internet de la ville : www.st-hilaire.fr

Coordination et rédaction : Anne Burel, les élus et services de la mairie
Conception graphique : Noir O Blanc
Crédit photos : mairies déléguées, hôpital de Saint-Hilaire, Studio de Com, Office de tourisme Mont Saint-Michel - Normandie, SDIS, Marie-Madeleine Paris, VCH, Anne-Marie Boeda, associations de la commune, Robert Lelièvre, Jean-Louis Rault
Impression sur papier PEFC recyclé : Imprimerie des Trois Provinces (I3P) – Tirage : 4000 exemplaires
Dépôt légal : Juillet 2019

Gilbert Badiou,
Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Mont Saint-Michel - Normandie

Jacky Bouvet,
Maire délégué de Saint-Martin-de-Landelles,
Conseiller départemental

Daniel Pautret,
Maire délégué de Virey

ÉDITO

La municipalité de Saint-Hilaire-du-Harcouët désire, dans ce nouveau bulletin, faire un point sur l'évolution de la commune lors de la dernière décennie.

Cette politique locale n'a qu'un objectif : permettre de vivre et de travailler dans une commune dynamique…

Les équipes municipales de nos trois communes historiques, Saint-Hilaire, Saint-Martin et Virey se sont attachées, en collaboration avec la Communauté de communes jusqu'en 2016 et avec l'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie depuis 2017, à créer les conditions d'accueil favorables aux habitants de toutes générations :

- Au niveau de la santé avec la construction d'un hôpital et d'un EHPAD neufs ainsi qu'en favorisant l'installation de professions médicales et paramédicales sur les 3 communes.
- Avec l'agrandissement du centre de secours.
- Dans le domaine sportif avec la remise à niveau des piscine, stades et salles de sport nombreux et bien équipés.
- Des structures culturelles modernes ont été construites ou sont en cours de restauration pour faire rayonner notre ville dans le Sud-Manche grâce à une saison culturelle dense et variée.

Tous ces équipements permettent aux sept établissements scolaires de la commune d'accueillir environ 1750 élèves de la maternelle à la licence universitaire (au lycée Lehec).

Tout ceci a été rendu possible grâce à la parfaite entente des conseillers municipaux, à la vitalité de la centaine d'associations locales, fortes de très nombreux bénévoles, qu'accompagnent les services de la mairie tout au long de l'année.

Le dynamisme de Saint-Hilaire est également celui de son tissu économique : commerçants de la commune, foires et marchés, artisans, PME, services tertiaires qui font de notre ville un pôle incontournable dans le Sud-Manche. Ils ont pu bénéficier des aides à l'investissement versées dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat (OCM).

Paradoxalement, le souci majeur de notre agglomération réside dans le taux de chômage parmi les plus faibles de France (5,5%) avec pour difficulté principale le recrutement de main d'œuvre dans tous les secteurs économiques !

Aussi pour accueillir de nouvelles populations nous avons engagé avec l'État et l'agglomération une Opération Programmée de l'Habitat (OPAH) afin de réhabiliter les logements anciens ou vacants dans nos bourgs. Cette opération qui durera jusqu'en 2022 est un succès. L'agenda 21 et le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal sont là pour conforter cette politique. Aujourd'hui la vacance dans les logements HLM a diminué de moitié et le nombre d'habitants a commencé à croître après 30 années de baisse régulière. La mise en place de la fibre optique (FTTH) chez tous les habitants va être réalisée cette année et de grands opérateurs nationaux ont annoncé leur arrivée prochaine.

Cette politique locale n'a qu'un objectif : permettre de vivre et de travailler dans une commune dynamique, bien équipée dans un cadre de vie agréable au sein de la baie du Mont Saint-Michel.

Le développement du tourisme vert dans notre commune touristique labellisée « Station Verte » et « Famille Plus » idéalement située sur le tracé de la véloscénie en est la preuve.

Merci à tous les habitants sans qui rien ne serait jamais possible.

Bon été 2019 à toutes et tous.
Bien cordialement

VOTE DU BUDGET 2019

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

Le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des taux durant les deux derniers mandats.

Dépenses d'investissement
5 923 158 €

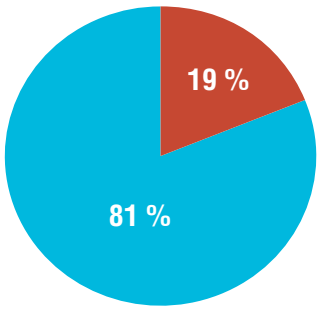

- Projets d'investissement : **4 770 334 €**
- Opérations d'ordre : **1 152 824 €** (remboursement emprunts…)

Recettes d'investissement
5 923 158 €

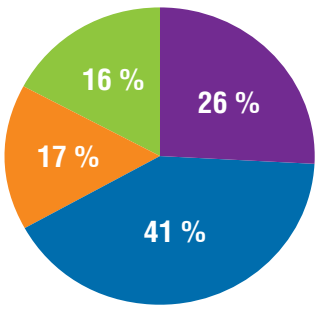

- Autofinancement : **2 429 053 €**
- Dotations (FCTVA…) : **1 009 416 €**
- Emprunts à réaliser : **960 162 €**
- Subventions : **1 524 526 €**

Dépenses de fonctionnement
8 502 648 €

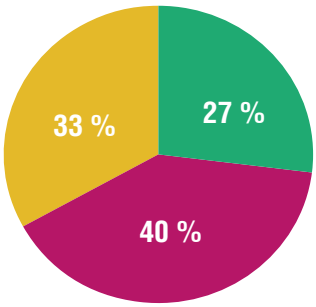

- Charges à caractère général : **2 320 000 €**
- Charges de personnel : **3 371 000 €**
- Autres charges de gestion : **2 811 648 €**

Recettes de fonctionnement
8 502 648 €

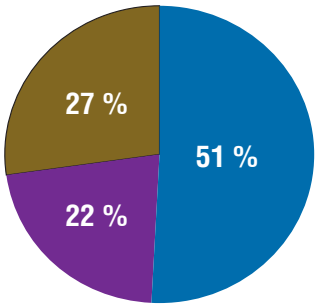

- Impôts et taxes : **4 311 973 €**
- Dotations, subventions : **1 900 629 €**
- Autres produits de gestion et de services : **2 290 046 €**

Principaux projets d'investissement

Travaux de rénovation de la tour de l'ancienne église	**290 000 euros**
Voirie rues Dauphine, Féburon et des Fleurs	**135 000 euros**
Vidéoprotection	**260 000 euros**
Maison médicale	**500 000 euros**
Réhabilitation de l'ancienne école publique de Saint-Martin en logements locatifs	**500 000 euros**
Réhabilitation de la cantine/Mairie de Virey	**900 000 euros**

INFOS TRAVAUX

RÉALISATION D'UN PARKING ROUTE DE LAPENTY

L'IEM (Institut d'Education Motrice) installé jusqu'à maintenant à Beau-séjour a été transféré rue de Lapenty derrière le cimetière. Un parking y a également été aménagé.

AUX ABORDS DU LYCÉE LEHEC

La sécurisation du cheminement entre le parking face au lycée jusqu'à l'entrée de l'établissement a été retravaillée récemment. En 2018, la commune a réalisé des travaux de réfection de trottoirs et de voirie et a aménagé un arrêt de bus aux normes sur le parking dont le revêtement a été refait. En 2014, les réseaux ont été enfouis et l'éclairage public renouvelé.

Le lycée Claude Lehec a fêté en 2019 ses 70 ans. Il a été créé en 1948 par M. Fernand Lehec pour répondre à un besoin de formation après la guerre. Une centaine d'élèves se sont inscrits à l'époque au premier Centre Public d'Apprentissage de mécanique de France.

Aujourd'hui, le lycée accueille 600 jeunes dont 300 internes du CAP à la licence professionnelle provenant de 25 départements.

ÉLABORATION DU PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie est en cours d'élaboration des PLUi du territoire dont celui de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Contrairement au Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui intervient sur le territoire d'une seule commune, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui intervient à l'échelle de l'ancienne Communauté de communes. Il se substituera aux documents aujourd'hui en vigueur sur chaque commune du territoire.

Un PLUi est le reflet d'un projet de développement du territoire pour les 10 ans à venir. Il fixe un cadre réglementaire et partenarial pour programmer les besoins à venir de la population actuelle et future du territoire. Un état des lieux a été réalisé afin d'identifier les atouts et les contraintes du territoire, dans les domaines de l'environnement, l'habitat, le foncier, les activités économiques et touristiques et l'agriculture. La réglementation nous impose de diminuer les surfaces constructibles afin de préserver l'espace agricole.

Arrivé en phase finale, le document élaboré en concertation avec les communes concernées est soumis à enquête publique. Celle-ci aura lieu du mardi 11 juin au vendredi 12 juillet 2019 inclus. Elle aboutira à l'approbation du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

OÙ CONSULTER LE DOSSIER PENDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

- En version numérique sur le site de l'enquête publique : www.registredemat.fr/enquetepublique-plui-sthh
- Sur un poste informatique en accès libre au Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët (1 place Delaporte, 50600 Saint-Hilaire)
- En version papier dans l'une des mairies concernées et au Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

COMMENT PARTICIPER SUR LA COMMUNE NOUVELLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT ?

- En ligne, sur le registre numérique à l'adresse suivante accessible pendant la durée de l'enquête : www.registredemat.fr/enquetepublique-plui-sthh
- Par mail à l'adresse suivante : enquetepublique-plui-sthh@registredemat.fr
- Par voie postale en adressant votre courrier à : M. le Président de la commission d'enquête Publique, Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët, 1 place Delaporte, 50600 St-Hilaire-du-Harcouët
- Dans un registre papier prévu à cet effet durant l'enquête dans les mairies de Saint-Martin-de-Landelles et Virey et au Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët aux jours et heures d'ouverture habituels
- Lors d'une permanence d'un commissaire enquêteur :

- mairie de Virey le 25 juin de 9h à 12h
- mairie de Saint-Martin-de-Landelles le 4 juillet de 9h à 12h
- au Pôle territorial de Saint-Hilaire (1 place Delaporte) le 11 juin de 9h à 12h, le 29 juin de 9h à 12h et le 12 juillet de14h à 17h.

Le projet de PLUi est consultable sur le site internet de l'agglomération (http://www.msm-normandie.fr/fr/).

Je suis un PARTICULIER et je souhaite réaliser des travaux

Pour toute construction ou modification (construction nouvelle, extension, abri de jardin, modification ou création d'ouverture, etc...), le service urbanisme de votre mairie déléguée se tient à votre disposition pour toutes les démarches administratives préalables.

Je suis COMMERÇANT ou j'exerce une PROFESSION LIBÉRALE et je souhaite modifier ma vitrine commerciale

Formalité au titre du code de l'urbanisme

Tout projet de modification de vitrine commerciale nécessite au préalable le dépôt d'une déclaration préalable de travaux (cerfa N° 13404*06).

Formalité au titre du code de la construction et de l'habitation

Lorsque ces travaux s'accompagnent d'une modification des conditions d'accès (agrandissement ou déplacement de la porte d'entrée à l'établissement), et/ou modification de l'aménagement intérieur, ils doivent également faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux au titre de l'accessibilité et de la sécurité (cerfa N°13824*03).

Formalité au titre du code de l'environnement

Lorsque ces travaux s'accompagnent d'une modification, du remplacement ou d'une nouvelle installation d'un dispositif d'enseigne, ils doivent également faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable d'un dispositif ou d'un matériel supportant une enseigne (cerfa N°14798*01).

LA VIE INSTITUTIONNELLE

LE CONSEIL MUNICIPAL ET LA CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE

Conseil municipal, janvier 2016

En 2014, les conseils municipaux étaient composés de 27 élus à Saint-Hilaire, 15 à Saint-Martin et 15 à Virey. Suite à la fusion en commune nouvelle au 1er janvier 2016, le conseil municipal composé d'élus des trois communes déléguées ne compte plus actuellement que **54 conseillers**.

Selon le dernier recensement, la population totale s'élève à **6516 habitants.**

Les listes présentées aux élections municipales de 2020 devront être composées de 33 élus en respectant la parité.

LE CONSEIL DES SENIORS

A travers une instance de dialogue, les membres font part de leurs préoccupations et suggestions. L'objectif principal consiste à améliorer la vie quotidienne des Saint-Hilairiens. Pour être membre, il faut être saint-hilairien, inscrit sur les listes électorales, âgé de 55 ans et plus et libre de toute activité professionnelle.

Voici quelques exemples d'actions menées par le conseil des seniors : sondage auprès des habitants au sujet du projet de navette inter-quartiers, un bonjour un sourire, sensibilisation au tri des déchets pendant la foire Saint-Martin, aide au montage d'expositions, tenue de permanences (expos, patinoire, etc…), distribution de bulletins municipaux, collecte d'encombrants.

Conseil des seniors, janvier 2019

CRÉATION D'UNE COMMISSION INTER- GÉNÉRATIONNELLE

La commission intergénérationnelle de Saint-Martin-de-Landelles a été étendue en 2016 à la commune nouvelle. Elle a pour objectif de rassembler les différents acteurs du territoire en lien avec diverses structures (écoles, IEM, foyers résidence, etc).

Sa mission est de permettre aux personnes en perte d'autonomie d'adhérer à des activités, de leur proposer des temps de rencontre et d'échange, et ce dans le but de rompre leur isolement. Diverses activités et sorties ont été proposées jusqu'à maintenant : rencontres jeux, sortie au jardin des Renaudies, au cinéma, à l'Ange Michel, visite chez Doz Dauzange, participation à Art et sentiers, etc.

INTÉGRATION DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE

Création 1er janvier 2017
97 communes
87 984 habitants
1549 km²

Dans le cadre de l'application des schémas départementaux de coopération intercommunale prévue par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les Communautés de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-James, le Mortainais, le Val de Sée et Avranches Mont Saint-Michel ont fusionné le 1er janvier 2017 pour former une Communauté d'agglomération : Mont Saint-Michel - Normandie (CAMSMN).

158 élus siègent au conseil communautaire, parmi eux 14 Vice-Présidents dont Gilbert Badiou, Vice-Président en charge des assurances, marchés publics et du pôle territorial de Saint-Hilaire.

Le siège de l'ancienne Communauté de communes est devenu l'un des pôles territoriaux de la nouvelle Communauté d'agglomération.

Les projets initiés par l'ancienne Communauté de communes se poursuivent au sein de la nouvelle Communauté d'agglomération :

- rénovation de l'école de musique, danse et théâtre ;
- déploiement de la fibre optique ;
- déménagement du Bureau d'Information Touristique de Saint-Hilaire dans un nouveau local situé au 21 avenue du Maréchal Leclerc – les travaux ont démarré le 15 avril dernier.

Centre de secours

Médiathèque Marin Marie

Les autres projets réalisés par l'ancienne Communauté de communes :

- Centre de secours ;
- Médiathèque Marin Marie ;
- Ludothèque la cabane à jeux ;
- Maison de services au public et ses nouveaux services ;
- Relais Assistantes Maternelles à Saint-Hilaire et Saint-Martin ;
- Maison des jeunes.

Cabane à jeux

L'ilot aux z'enfants

DÉFENDRE UN PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ

RECONSTRUCTION DE L'HÔPITAL

Le Centre hospitalier Daniel Cuche est un établissement historiquement implanté sur son territoire. Ayant connu de multiples évolutions au cours des dernières années, il bénéficie désormais de conditions d'accueil particulièrement modernes et adaptées avec l'intégration dans le nouveau bâtiment depuis septembre 2015.

Urgences/SMUR **OUVERT 7JOURS/7** et **24H/24**
34 lits de médecine **30** lits en soins de suite
55 places au SIAD et **136** à l'EHPAD

L'hôpital de Saint Hilaire du Harcouët est un hôpital de proximité qui se distingue par une offre de services diversifiée et complète :

- Le service des urgences/SMUR
- Le service de médecine
- Le service de soins de suite et de réadaptation, unité d'hospitalisation de moyen séjour
- Le service de consultations externes
- Le service d'imagerie
- Le service de Soins Infirmiers A Domicile (SIAD)
- L'EHPAD avec possibilité d'accueil de jour

EHPAD

BON À SAVOIR La commune a installé **7 défibrillateurs** entièrement automatiques (DEA).

RÉALISATION D'UN VILLAGE MÉDICAL À BEAUSÉJOUR

Le projet de village médical est porté par la commune en lien avec les professionnels de santé. Il est prévu à Beauséjour, en lieu et place de l'immeuble HLM déconstruit. L'ouverture est prévue en 2020.

ET D'UNE MAISON MÉDICALE À SAINT-MARTIN

Le projet de maison médicale à Saint-Martin avait été validé par les élus de la Communauté de communes historique. Elle a été réalisée par la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie et a ouvert ses portes à l'été 2017 dans le prolongement du cabinet infirmier.

Plusieurs cabinets médicaux et de professionnels de la santé ont ouvert sur l'ensemble de la commune nouvelle : cabinet médical et infirmier, de sages-femmes et de kinésithérapeute à Saint-Martin-de-Landelles, cabinet infirmier à Virey.

Cabinet infirmier de Virey

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

sédentaires et non sédentaires

SOUTIEN AU TISSU COMMERCIAL ET ARTISANAL LOCAL

OCM de 2013 à 2018 sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes :
- 73 dossiers déposés (commerçants et artisans)
- 377 000 euros de subventions versées
- 1 626 000 euros de projets réalisés
- Financement État, Département et Communauté de communes

Opération Collective de Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services (OCM) :

Cette opération a pour objectif d'aider les entreprises locales à s'adapter aux mutations de leur environnement et d'assurer à plus long terme le maintien et le développement d'activités économiques sur le territoire, ainsi que le maintien et le développement de l'emploi. Ce dispositif se traduit par l'attribution de subventions pour des travaux par exemple de modernisation de l'outil de production, d'accessibilité, d'intégration de nouvelles technologies, etc…

Mise en place d'une commission consultative foires et marchés

Afin d'instaurer un dialogue constant avec les commerçants du marché et de renforcer l'attractivité du marché qui est l'un des plus importants du sud-Manche, une « commission consultative foires et marchés » a été créée en 2011. Elle se réunit trois fois par an pour attribuer les places sur la base du règlement.

Commission foires et marchés (10 avril 2019)

La foire Saint-Martin

Malgré les contraintes sécuritaires, la Foire Saint-Martin, qui fait partie des foires millénaires de la Manche, continue d'attirer des déballeurs de toute la France et plus de **150 000 visiteurs**. **600 exposants et forains**, **8 km de déballages**.

Braderie de Virey

Foire Saint-Martin

La braderie de Virey

600 exposants répartis sur 3 km. **120 bénévoles**. Organisée par le comité des fêtes de Virey.

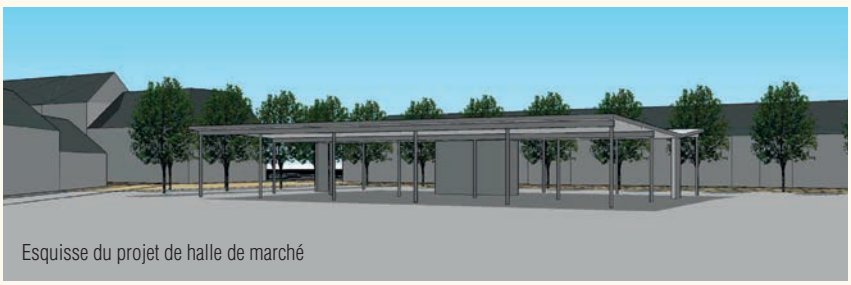

Esquisse du projet de halle de marché

PROJET DE HALLE DE MARCHÉ ET DE SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Un projet de réaménagement global de la Place Delaporte est actuellement à l'étude pour une concrétisation lors du prochain mandat. Ce projet comprend en première phase la création d'une halle de marché et en seconde phase la construction d'une salle intergénérationnelle en remplacement de la salle Yvonne Lefort.

APPORTER UN SOUTIEN DANS LA VIE QUOTIDIENNE ET PROPOSER UNE OFFRE DE LOGEMENTS

530 logements sociaux
140 demandes par an
67 attributions en 2017 et
90 en 2018

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC SOCIAL COMMUNAL ET LANCEMENT DE DISPOSITIFS D'AIDE PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale a intégré de nouveaux locaux rénovés en 2010. L'équipe est désormais constituée de trois agents dont deux Conseillères en Economie Sociale et Familiale.

La création en 2016 de la commune nouvelle a amené le CCAS à confier à un cabinet d'expertise la réalisation d'un « diagnostic social territorial » : des entretiens ont été menés auprès de différents partenaires associatifs et institutionnels. Ils vont permettre d'établir des propositions répondant aux besoins des administrés en coordination avec les acteurs du territoire.

Outre de futures nouvelles actions, le CCAS a mis en place progressivement depuis 2008 :

- **Le chéquier Saint'H :** chéquier d'une valeur de 30 euros destiné à tous les enfants de Saint-Hilaire âgés de 5 à 11 ans utilisable auprès de partenaires et d'associations sportives, culturelles ou de loisirs.
- **L'aide à la cantine :** réduction sur le prix du repas en fonction du quotient familial.
- **Le fonds social écolier :** aide destinée à faire face rapidement à des dépenses de vie scolaire
- **Un bonjour, un sourire :** le CCAS et le conseil des seniors ont mis en place le dispositif « un bonjour, un sourire » pour les habitants de Saint-Hilaire. Une équipe de bénévoles propose gratuitement et en toute confidentialité des visites à domicile de personnes ayant un sentiment d'isolement.

NOUVEAU : DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Il s'adresse à des jeunes de 16 à 18 ans ayant leur résidence principale à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Il offre la possibilité à des adolescents d'effectuer des petits chantiers de proximité qui participent à l'amélioration du cadre de vie communal. Ces chantiers sont réalisés à l'occasion des congés scolaires à raison de 10 maximum par an (1 chantier : 3h30). Les jeunes reçoivent en contrepartie une indemnisation de la commune au fur et à mesure de leur participation. Pour les inscriptions en 2020, les dossiers seront à retirer en novembre 2019 en mairie déléguée de Saint-Martin.

PARC LOCATIF

Le Centre Communal d'Action Sociale en lien avec les mairies déléguées assure le suivi des demandes de logements au sein des résidences HLM Manche Habitat sur la commune : Beauséjour, Prieuré, Renaissance, Six chemins, Virey et Saint-Martin.

Au sein de la résidence de la lathrée, Manche Habitat a le projet de construire 6 logements locatifs et Logimanche de proposer 5 maisons individuelles en accession à la propriété.

Le Sacré-Cœur a été rénové en 2008 ; 12 logements y sont loués.

Maisons 3 provinces Saint-Martin

La commune de Saint-Martin a construit cinq maisons BBC (Bâtiment Basse Consommation) mises en location en 2015. Cet investissement avait pour objectif de pouvoir accueillir des familles. Une aire de jeu agrémente les abords de ces habitations.

Anciennes écoles publiques de Saint-Martin

Les anciennes écoles publiques de Saint-Martin vont faire l'objet d'une réhabilitation en 5 logements locatifs, démarrage de travaux en 2019.

CRÉATION DE LOTISSEMENTS

Plusieurs lotissements ont été créés et commercialisés par la commune depuis 2008 : Résidence Des 3 Provinces, lotissement de l'Airon, résidence de la lathrée (viabilisation en cours de la 2e et 3e tranche), lotissement du stade à Virey (réalisation en cours de l'extension).

Des parcelles sont disponibles dans chaque commune déléguée, renseignez-vous auprès de la mairie.

Lotissement de Virey

MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE INTER-QUARTIERS ET DU MARCHÉ

À la demande de la population, un service de navette inter-quartiers a été mis en place début 2016. Il permet de relier gratuitement pendant 4 jours de la semaine différents quartiers de la ville.

Cette même navette est employée le mercredi pour relier le parking du marché couvert au centre-ville, permettant ainsi de transférer du stationnement hors centre-ville.

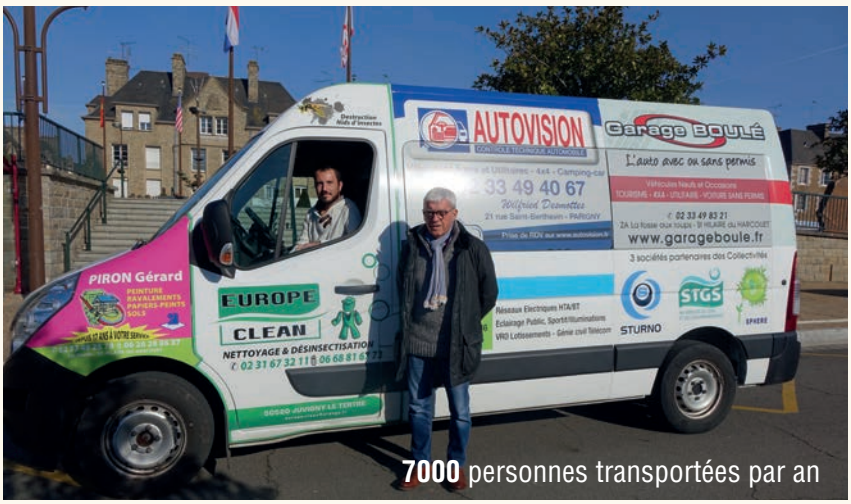

7000 personnes transportées par an

ORGANISATION DE REPAS DES AÎNÉS

Chaque année, les trois mairies déléguées mettent à l'honneur et rassemblent leurs aînés lors d'un repas offert par le CCAS.

Participants : **450** à Saint-Hilaire, **100** à Virey et **180** à Saint-Martin

Repas des cheveux blancs à Virey, Avril 2019

RÉALISATION D'UN FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

59 résidents depuis 2015

Répondant à une demande de logements clés en main et pour une courte durée, l'ancienne école Saint-Joseph a été entièrement rénovée en FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs) qui a ouvert ses portes au printemps 2015. 12 logements meublés sont proposés pour accueillir des jeunes de 16 à 30 ans inscrits dans un projet professionnel ou de formation : apprenti, étudiant, stagiaire, salarié, intérimaire, etc… Artisans commerçants, pensez à réserver dès maintenant une place pour votre apprenti qui arrive en septembre prochain.

CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

10 emplacements
5 modules sanitaires

Dans le cadre de la loi de juillet 2000 sur l'accueil des gens du voyage, l'État a mis en place un schéma de réalisation d'aires permanentes d'accueil, en contrepartie d'une partie du financement. Cette aire a été construite en 2009 aux pare-balles à proximité des locaux des services techniques. Elle comprend 10 emplacements, 5 modules sanitaires ainsi qu'un bureau. La compétence étant devenue obligatoire pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, c'est désormais la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie qui en a la gestion.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

RÉNOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE DE SAINT-HILAIRE

La mairie de Saint-Hilaire a fait l'objet de 18 mois de travaux de rénovation et de mise en accessibilité : mise en place d'un ascenseur desservant les 6 étages, restructuration du hall d'accueil et du service état civil/documents d'identité dont les nouvelles fonctions (passeports, cartes d'identité) nécessitaient des locaux plus confidentiels, réalisation d'une entrée indépendante pour accéder à la police municipale. Plus de 1000 personnes sont venues visiter leur nouvelle mairie lors d'une portes ouvertes en mars 2018. Les élections européennes ont également permis de faire découvrir le salon d'honneur désormais accessible par ascenseur.

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE ET DU JARDIN DE SAINT-MARTIN

En 2006, l'ancien presbytère de Saint-Martin a été complètement réhabilité et transformé pour 2/3 en mairie et 1/3 en logement pour un prêtre résident.

MISE AUX NORMES ET EXTENSION DE LA MAIRIE DE VIREY

Le projet a pour objectif de mettre en conformité le bâtiment regroupant le restaurant scolaire et la mairie de la commune déléguée de Virey. Ces travaux permettront un meilleur accès pour les personnes à mobilité réduite et l'agrandissement du salon d'honneur. Ils répondront aux normes électriques et du code de travail, de conditions de conservation des archives municipales et enfin de performances thermiques et acoustiques. Les travaux débuteront cet été pour se terminer début 2020.

INFO Les services de la mairie déléguée de Virey seront transférés dans les préfabriqués attenants à l'école à partir de cet été jusqu'au début de l'année prochaine.

ENTRETIEN ET ACCESSIBILITÉ DES CIMETIÈRES

Le cimetière de Saint-Hilaire a fait l'objet de nombreux aménagements depuis 2008 : rénovation de la maison d'accueil, réalisation d'un jardin du souvenir et d'un espace cinéraire, rénovation et mise en accessibilité de l'entrée route de Lapenty, réalisation de murs d'enceinte (rue de Lapenty et rue du stade). Le cimetière a également fait l'objet d'un agrandissement.

Le cimetière de Virey a été mis en accessibilité en 2015-2016 avec la réalisation d'allées aménagées pour les piétons. La municipalité remercie également Monsieur Piron, artisan, qui a repeint à titre bénévole le portail du cimetière.

Un second columbarium, quatre cavurnes ainsi qu'un jardin du souvenir ont été installés dans le cimetière de Saint-Martin.

Une belle réalisation et un bel exemple de bénévolat : l'église de Saint-Martin a été entièrement restaurée grâce à une quarantaine de personnes. Les murs ont été repeints, un parquet en châtaignier a été posé et les bancs ont été réparés. Ces travaux ont démarré en janvier 2016 ; deux mois après le chantier était terminé, les messes pouvaient reprendre.

Rénovation église de Saint-Martin

Mise en accessibilité du cimetière de Virey

Jardin du souvenir et maison du gardien du cimetière de Saint-Hilaire

RÉFECTION DE VOIRIES ET AMÉNAGEMENT DE PARKINGS

Rue du château à Virey

Parking de la pigeonnière à Saint-Martin

Parking rue de Paris à Saint-Hilaire

Kilomètres réalisés

Saint-Hilaire : 10 km

Saint-Martin : 6 km

Virey : 15 km, soit près de 80 % des voies communales depuis 2008

Aménagement du bourg de Saint-Martin

Réaménagement
et mise en accessibilité des rues Lapenty
et Lecroisey à Saint-Hilaire

Création d'un couloir de bus boulevard de
la Sélune et réaménagement du jardin des Vallons

Des travaux de sécurisation ont été réalisés boulevard de la Sélune avec la création d'un couloir pour autocars et le déplacement de l'arrêt de bus. Le jardin public des Vallons a été complètement revisité : remodelage du terrain, plantations d'arbres, aménagement paysager. Il accueille depuis plusieurs années des spectacles familiaux gratuits en période estivale (cf agenda pages 26-27)

Classement de voiries communales et numérotation des voies

Le dossier de classement de voiries communales est en cours en partenariat avec la SCP Dabat-Blondeau et Guérin-Schoeffler et la SARL Segur et devrait être finalisé d'ici la fin d'année. Il concerne principalement le classement dans le domaine de la commune des espaces communs des lotissements privés.

Une étude est en cours pour la renumérotation de certaines voies sur les 3 communes. Les modifications interviendront courant 2020 sur les 3 communes.

ASSAINISSEMENT

La station d'épuration aux Pare-balles

Elle a fait l'objet de travaux d'amélioration en faveur du traitement des matières de vidange avec la réalisation de 2 fosses pour le dépotage et le stockage. Ces améliorations portaient également sur la filière traitement du phosphore, et des boues avec la mise en place d'un dispositif d'épaississement, d'un hangar de stockage ainsi que d'un silo destiné aux boues liquides. La compétence assainissement a été transférée en janvier 2019 à la Communauté d'agglomération.

De juin 2010 à janvier 2011, **la commune de Saint-Martin** a réhabilité 5 km de réseau de canalisations d'eaux usées qui dataient de 1972.

L'assainissement collectif de la commune fonctionne avec un système unique de lagunage de 5388 m^3. Le traitement par "boues activées" devenu obsolète, la municipalité a fait le choix d'augmenter la capacité des 3 lagunes existantes pour atteindre la capacité totale de traitement de 800 équivalents/habitants (315 foyers, 630 habitants). Cette zone est entretenue en écopâturage par une dizaine de chèvres.

A Virey, le réseau assainissement a fait l'objet d'une extension route de la Bliais et route du Clos Acéré. Les travaux d'extension route de l'Yvrande ont pris fin cette année. 250 foyers sont ainsi raccordés sur environ 440 foyers que compte la commune déléguée de Virey.

ADHÉSION AU SDEAU50

La commune a adhéré au Sdeau50 le 1er janvier 2014 pour la gestion de la production et de la distribution d'eau potable. Cela a permis l'interconnexion des réseaux de Mortain, Milly, Saint-Aubin-de-Terregatte, Avranches et Granville et de bénéficier du procédé d'ultra-filtration, ce qui limite les risques en cas de pollution ou de sécheresse.

PROPOSER DES ÉQUIPEMENTS ACCESSIBLES ET MODERNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

RÉNOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉCOLES

L'école élémentaire Lecroisey a fait l'objet de travaux de rénovation et de mise en accessibilité en 2012 et 2013.

L'école de Virey a été rénovée et mise en accessibilité en 2013/2014. La construction d'une nouvelle école maternelle a été achevée en 2013 en remplacement d'un bâtiment devenu vieillissant : elle est composée de deux salles de classe, d'une salle de repos, d'une salle de motricité, de sanitaires, d'un bureau de direction et d'un préau. Quant à l'école élémentaire, elle comprend 4 classes et une salle multi-activités (informatique, bibliothèque, etc.). Ses menuiseries ont été changées dans cette même période.

École Lecroisey

École de Virey

CANTINES

La cuisine scolaire Lecroisey a fait l'objet d'un agrandissement au moment des travaux de rénovation et de mise en accessibilité. Les deux cuisiniers proposent chaque jour des menus équilibrés avec des produits frais et locaux. Ce superbe outil de travail permet d'y préparer également les 550 repas des enfants des écoles Beauséjour, Virey, de la cantine municipale de Saint-Martin et de ceux des enfants inscrits au centre aéré.

La cantine de l'école de Virey va faire l'objet de travaux qui entrent dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment mairie/cantine. Ces travaux de mise en conformité, d'extension et de réaménagement du restaurant scolaire et d'un office de réchauffage vont consister en la création d'un nouveau réfectoire, d'un bloc sanitaire, d'un office alimentaire et de locaux techniques. Démarrage des travaux en juillet prochain.

GARDERIE LES MIDIS ET SOIRS

L'OC2S et la Communauté d'agglomération proposaient depuis septembre 2014 et jusqu'en juin 2018 dernier des activités aux enfants des écoles maternelles et primaires dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Le souhait de la mairie a été de conserver ce service de qualité délégué à l'OC2S. Il continue à être valorisé dans quatre écoles de la commune (Beauséjour, Lecroisey, Virey et Saint-Martin) pendant la pause méridienne et la garderie du soir.

Cantine de Virey

INSTALLATION DE BILLODROMES, CITY STADES ET AMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLE

Billodrome à Saint Martin

Cinq billodromes ont été installés sur la commune : à l'école Beauséjour, à l'école Lecroisey, à l'école de Virey, près de la salle des fêtes de Saint-Martin et aux plans d'eau.

Cour de l'école Beauséjour

Les cours d'école ont également fait l'objet d'aménagements : mise en place d'un terrain synthétique à Lecroisey, réalisation d'un auvent à l'école primaire beauséjour, installation d'un bac à sable, d'une structure de jeu, d'une table de ping-pong et de panneaux de basket à Virey.

3 city stades ont également été créés : un à proximité des écoles de Virey et Saint-Martin et un aux plans d'eau.

City stade à Virey

ENTRETENIR LES ATELIERS TECHNIQUES MUNICIPAUX

Saint-Hilaire

Des travaux de rénovation ont été réalisés en 2016/2017 (changement de menuiseries, peinture intérieure et extérieure, aménagement) au sein des ateliers municipaux situés aux Pare-balles.

Saint-Martin

Une extension du local des services techniques sera réalisée dans la salle paroissiale.

Virey

En 2014, un bâtiment communal dédié aux services techniques a été construit dans la Zone Artisanale de l'Auberge neuve.

Bâtiment communal à Virey

CONTRIBUER AU MAINTIEN DU BON ORDRE ET À LA TRANQUILLITÉ

AMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE LA POLICE MUNICIPALE ET INSTALLATION DE LA VIDÉOPROTECTION

Le service de la police municipale composé de deux agents et d'un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) dispose depuis les travaux de la mairie d'une entrée indépendante et ainsi que de locaux aménagés pour accueillir le matériel de vidéoprotection. 20 caméras seront installées en ville d'ici la foire Saint-Martin 2019.

Signature de la convention

CONVENTION DE COORDINATION POLICE MUNICIPALE/GENDARMERIE

Une convention de coordination a été mise en place en 2011 ; des réunions d'échanges entre la police municipale, les services de la gendarmerie et les élus ont lieu sur un rythme mensuel.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR D'UNE ÉCO-REPONSABLILITÉ

Charte d'entretien des espaces publics

La commune a reçu au printemps 2018 la labellisation niveau 3 de la charte mise en place par le Conseil départemental, ce qui implique de ne plus appliquer de produits phytosanitaires et d'inviter les habitants à ne plus en utiliser chez eux. La commune a donc engagé des actions pour inciter les particuliers à désherber autrement : semaine du déchet, ateliers zéro phyto bravo, journée citoyenne. La commune a elle-même recours à des méthodes alternatives : végétalisation des pieds de mur, paillage (paille de lin, coque de cacao), binage, mise en pelouse, fauchage avant et après.

13 juillet aux plans d'eau

Les plans d'eau du prieuré

Ils ont fait l'objet d'un projet global de réaménagement qui a été mis en place au fil des années : stabilisation des berges, raccordement de l'îlot à la digue centrale, descente pour le radio-modélisme, création d'un arboretum, aire de stationnement, borne camping-car, aire de jeux, parcours sportif et fitness, city park, billodrome. Tous les étés, des agents sont recrutés pour proposer des animations : mini-golf, home-ball, structures gonflables, jeux collectifs etc… C'est aussi ici que se déroulent les festivités nationales le 13 juillet. L'arboretum fait l'objet d'une gestion différenciée ; le GONm (Groupement Ornithologique Normand) a réalisé un inventaire de l'avifaune présente sur cette zone devenue « un refuge » pour les oiseaux.

INFO Dans le PLUI, certaines haies, identifiées et localisées, sont soumises à certains règlements :

■ Vous souhaitez abattre un talus, une haie identifiée dans le PLUi : contactez la mairie ou les techniciens bocage de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, vous devrez faire une déclaration préalable. La replantation d'un linéaire équivalent en essences locales mélangées sera exigée. Votre dossier sera étudié par la commission bocage communale.

■ Vous souhaitez créer une haie bocagère : contactez les techniciens bocage de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie – Pôle territorial de Saint-James - Pontorson (02.33.89.14.28), vous pourrez bénéficier d'une aide technique.

■ Si vous souhaitez effectuer une taille d'entretien de la haie, aucune autorisation ou déclaration n'est nécessaire.

Les haies peuvent également être soumises à d'autres règlementations (dans le cadre de la PAC, ou dans les sites classés, sites inscrits....) »

Une consommation énergétique raisonnée

Afin d'avoir une consommation moins énergivore, la commune a effectué un réglage des horloges d'un partie de son parc d'éclairage public afin de réaliser une extinction nocturne entre minuit et 5h du matin sur les axes secondaires. Tous les chantiers réalisés depuis plusieurs années intègrent systématiquement l'enfouissement des réseaux et le remplacement par des leds. Les illuminations de noël n'ont pas échappé à la règle, elles sont toutes désormais équipées de leds.

Une borne de recharge pour les véhicules électriques a été installée à l'arrière de l'église de Saint-Hilaire.

Un composteur, un récupérateur d'eau ainsi qu'un espace jardinage

ont été installés dans les écoles publiques beauséjour et Lecroisey. L'atelier municipal de Saint-Martin dispose également d'une cuve de récupération des eaux de pluie (22 000 litres).

Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle de sport beauséjour

La commune a signé un bail emphytéotique avec le SDEM 50 afin d'équiper la toiture du gymnase Beauséjour de panneaux photovoltaïques. L'installation de cette centrale solaire photovoltaïque permettra au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche, dans le cadre de sa mission de distribution publique d'électricité, d'œuvrer dans une démarche d'efficacité énergétique.

FAVORISER LE TOURISME VERT ET FAMILIAL

VOIES PÉDESTRES ET CYCLABLES

Saint-Hilaire positionné sur le parcours de la véloscénie (itinéraire cyclable de Paris au Mont Saint-Michel), dispose d'une offre variée en location de vélos, restaurants et hébergements.

De plus en plus de cyclotouristes traversent la commune et sont accueillis par l'Office de tourisme et hébergés au camping municipal**, tous deux labellisés « accueil vélo ».

A l'initiative d'un groupe de vététistes landellais, 5 circuits de randonnée sur la commune déléguée de Saint-Martin-de-Landelles ont été inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), deux ont déjà été balisés, 3 restent à finaliser. De plus, 3 boucles locales sont proposées pour découvrir le territoire de Saint-Martin. A Saint-Hilaire, un inventaire des voies communales (7,5 km), des chemins ruraux (5,5km) et d'exploitation a été réalisé et également inscrit au PDIPR.

LABELLISATIONS

La commune s'est engagée dès 2010 dans la démarche de labellisation Station verte, qu'elle a obtenue en 2011. Elle a organisé et accueilli en 2018 le congrès national des Stations Vertes. La ville de Saint-Hilaire est également labellisée Famille Plus depuis 2012. Ce label garantit un accueil privilégié aux familles, à travers la présence de services touristiques adaptées et l'organisation d'activités familiales.

La ville a été classée « commune touristique » en 2015 par arrêté préfectoral pour une période de 5 ans. Saint-Hilaire est la seule commune de la Manche non littorale à détenir ce classement.

Week-end Famille Plus

Les communes déléguées de Saint-Hilaire et de Saint-Martin sont labellisées "ville fleurie".

Congrès national des Stations Vertes

CAMPING

Le camping municipal de la Sélune** propose 70 emplacements spacieux en bordure de la rivière la Sélune. A proximité du centre-ville, il dispose également de deux roulottes en bois disponibles à la location. Labellisé "accueil vélo" et "accueil cheval", le camping a vu sa fréquentation nettement augmenter.

CRÉATION DE L'EPIC ET DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-HILAIRE

L'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de tourisme Mont Saint-Michel – Normandie a été créé au 1er janvier 2017 ; il s'étend sur un territoire correspondant à celui de la nouvelle Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie.

Le Bureau d'Information Touristique de Saint-Hilaire va déménager dans de nouveaux locaux au 21 Avenue du Maréchal Leclerc en fin d'année.

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

RÉNOVATION DE L'ESPACE SAINT-HILAIRE

En 2013, les niveaux 1 et 2 de l'espace Saint-Hilaire ont été rénovés et réaménagés afin de pouvoir y accueillir les associations. Chaque étage est désormais doté de sanitaires, d'une douche et d'une salle d'activité chauffée. Une rampe d'accès extérieure a également été installée afin de mettre le bâtiment aux normes accessibilité.

Espace Saint-Hilaire

AMÉLIORATION DU CONFORT DANS LES LIEUX DE PRATIQUES SPORTIVES

Dans les stades

- En 2012, un parking de 90 places ainsi qu'un accès ont été réalisés. Un portail reprenant le logo de la ville a été installé. En 2015/2016, ont eu lieu des travaux d'extension du club-house et de rénovation et mise en accessibilité des sanitaires.

- Des vestiaires ont été créés au niveau du stade de Saint-Martin-de-Landelles.

Club House du stade de Saint-Hilaire

Parking du stade de Saint-Hilaire

Stade de Saint-Martin

Terrain de boules

A Marly

Le gymnase Marly a fait l'objet d'un projet de restructuration et de mise aux normes : un nouveau parking a été aménagé et une nouvelle sonorisation a été installée en 2012. En 2013 un chauffage a été installé. En 2016, la couverture des salles de judo et de tennis de table a été refaite en bac acier isolant. Les pieds de poteaux et soutien extérieurs du gymnase ont également été renforcés. En 2018, le sol de la salle de tennis de table a été remplacé et des travaux de peinture intérieure ont été réalisés.

Gymnase Beauséjour

Au terrain de boules

En 2012, les boulistes ont bénéficié de la réfection de leur support de jeu, de la pose de nouveaux auvents, de filets pare-vents et de l'installation d'une nouvelle sonorisation. Des travaux intérieurs ont également été réalisés dans les locaux utilisés par le club.

A Beauséjour

Au sein du gymnase Beauséjour, à proximité du stade et de l'école, la surface de la pratique du tennis a été doublée, ce qui permet aux joueurs de bénéficier de deux courts intérieurs et de deux courts extérieurs. Un club-house a également été créé à l'intérieur de la salle.

Au gymnase Lecroisey

Un système de chauffage au gaz a été installé en 2012. Un bardage extérieur sera réalisé au courant de l'année.

RÉNOVATION DES TROIS SALLES DES FÊTES

Un projet global de réaménagement de la salle polyvalente de Saint-Martin a été mené en 2016/2017. Cette salle accueille un espace dédié au RAM (Relais Assistantes Maternelles), à la garderie municipale, une cuisine a également été créée pour permettre la location à des particuliers. Les vestiaires pour les activités sportives, initialement dans la salle des fêtes ont été transférés et reconstruits à l'arrière, face au stade.

Salle des fêtes de Saint-Martin **300** places

Salle des fêtes de Saint-Hilaire **500** places

Salle des fêtes de Virey **200** places

La salle des fêtes de Saint-Hilaire a fait l'objet de travaux en 2018 : réfection de couverture, peinture intérieure, mise aux normes du système sécurité incendie, remplacement faux-plafonds et éclairage.

La salle des fêtes de Virey a fait l'objet d'une mise en conformité et d'une réhabilitation avec extension en 2018, complétant la mise en accessibilité débutée par l'aménagement du parking en 2016. Les travaux réalisés ont permis d'augmenter sa fonctionnalité, d'accueillir tous les publics dans une salle embellie et d'en améliorer les performances thermiques et acoustiques. La salle est louée environ 48 week-end par an, par les particuliers et par les associations pour leurs différentes activités et manifestations.

LES ASSOCIATIONS ET LEURS CHAMPIONS À L'HONNEUR

Autrefois organisé par l'OC2S, le forum des associations a été repris depuis 2013 par la mairie qui l'a ouvert à toutes les associations de la commune nouvelle. Ainsi une quarantaine d'associations dans les domaines du sport, des loisirs et de la culture sont présentes début septembre au marché couvert. En 2019, le forum des associations sera couplé avec la « Faites du sport », journée d'initiation et de découverte des activités proposées par les associations partenaires.

Forum des associations

Soirée des champions

Fin juin, la mairie organise la traditionnelle soirée des champions qui met à l'honneur les champions de l'année dans l'ensemble des disciplines sportives.

En 2018 : **53** individuels et **20** équipes, au total **205** personnes récompensées lors de cette cérémonie

DÉVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE ET DES ANIMATIONS

Fête de la musique à Saint-Martin

"ART EN BARS", FÊTE DE LA MUSIQUE ET ANIMATIONS DE NOËL

Côté culture, le festival "**art en bars**" a été créé en 2008. Il a lieu tous les ans en septembre dans les bars et restaurants partenaires.

En juin, les bars et établissements scolaires se mobilisent autour de la « **faites de la musique** » dans les trois communes. A Saint-Martin, c'est l'association des Bignons qui organise cette fête.

Les **animations de noël** se sont développées au fil des années avec la mise en place d'un marché de noël, l'acquisition d'une patinoire, une projection lumineuse sur la façade de l'église et les illuminations de noël en leds acquises au fur et à mesure.

Projections de Noël

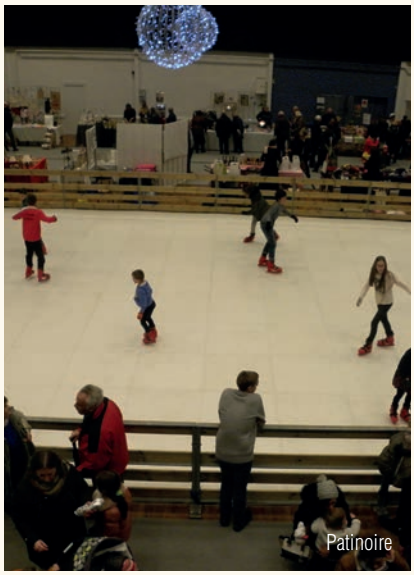
Patinoire

Art et sentiers

Créée en 2008, l'aventure d'Art et sentiers se poursuit. En 2017 l'évènement s'est installé à Saint-Martin-de-Landelles, où plus 2600 marcheurs ont découvert le parcours. En 2018, Art et sentiers a investi le territoire de Virey : 37 œuvres ont été présentées et 2845 participants ont été comptabilisés, un chiffre en constante augmentation. Cette année l'évènement s'exporte aux Loges-Marchis et au Petit-Celland.

Art et sentiers

SAISON CULTURELLE

Chaque année, une saison culturelle de 5 à 6 spectacles est instaurée en partenariat avec le Conseil départemental qui propose le programme « Villes en scène ». La billetterie est désormais informatisée et permet de vendre des places à l'avance pour n'importe quel spectacle de la saison.

Spectacle l'enfance à l'oeuvre avec Robin Renucci, salle des fêtes de Saint-Martin-de-Landelles

LA VERRIÈRE

L'espace culturel la Verrière va faire l'objet de travaux en 2020/2021 en collaboration avec la Communauté d'Agglomération qui va reprendre toute la partie « musique, danse et théâtre ». La Verrière accueille régulièrement depuis 2010 des expositions temporaires de qualité. Elle a notamment accueilli en 2017 une exposition sur Marin Marie, illustre peintre de la marine nationale résident saint-hilairien quand il n'était pas sur ses chères îles Chausey.

MÉMOIRE

Cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie

Congrès départemental des anciens combattants

Cérémonie 100e anniversaire armistice de la guerre 14-18

Inauguration du square Arnaud Beltrame

Inauguration du square Julien Lamanilève, figure de la résistance du sud-Manche

Balade historique par le CAUE de la Manche

La tour de l'ancienne église dont le square est un lieu de recueillement pour les cérémonies commémoratives officielles va faire l'objet d'une restauration intérieure et extérieure en 2019/2020. Les inscriptions sur le monument aux morts de Saint-Martin-de-Landelles ont été refaites à la feuille d'or en 2017.

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS

Le congrès départemental est un temps fort de l'année pour la grande famille des sapeurs-pompiers. Il permet d'évoquer les sujets d'actualité et de faire un bilan de l'année écoulée. Il favorise également l'échange indispensable entre sapeurs-pompiers, professionnels ou volontaires, le personnel administratif et technique, les JSP, les anciens, les membres de l'union départementale, des amicales, le directeur du SDIS et l'équipe de direction. C'est aussi l'occasion de montrer aux usagers les différents matériels, leur utilisation, de proposer des démonstrations de gestes qui sauvent et de faire découvrir le village prévention. Ce type de manifestation permet de mettre au grand jour la proximité, la disponibilité et le dévouement dont font preuve nos sapeurs-pompiers.

Congrès départemental des sapeurs pompiers, octobre 2018

SAINT-HILAIRE, UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET ATTRACTIF

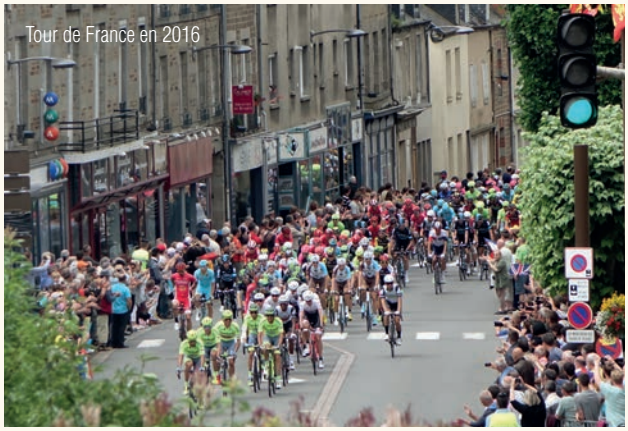
Tour de France en 2016

POPULATION EN HAUSSE

Selon les chiffres au 1er janvier 2019, la population de la commune est en hausse avec 46 habitants de plus qu'au 1er janvier 2018.

Tour de la Manche 2019, départ de Virey

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Une nouvelle collecte des données aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Des agents recenseurs se présenteront à votre domicile pendant cette période.

Le recensement de la population permet de connaître les caractéristiques de la population de la commune : âge, profession, conditions de logement, etc…la connaissance de ces informations permet de prévoir dans chaque commune : les équipements collectifs nécessaires, les programmes de rénovation, les moyens de transport à développer, etc…

Répondre au recensement est à la fois un acte civique et un acte obligatoire en vertu de la loi du 7 juin 1951.

Plus d'informations sur www.le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT de la population 2020

Polynormande
Cette année, la Polynormande aura lieu le 18 août.

Élections européennes

Grand Prix d'ouverture du VCH

HOMMAGE à Jean Guingouain

Le vendredi 4 janvier nous nous sommes rassemblés nombreux pour dire au revoir à Monsieur Jean Guingouain, maire honoraire de la commune de Saint-Martin-de-Landelles.

En 1971, Jean Guingouain est élu au conseil municipal. Le 25 mars 1977, il est élu maire. Il le restera jusqu'en 2001 soit 24 années au service des Landellais.

Au cours de ses quatre mandats, Jean Guingouain et ses équipes ont mené à bien de nombreuses réalisations et engagé de multiples actions. Voici les plus importantes :

1977 : Finalisation du remembrement et de ses travaux connexes.

Réalisation de la première tranche d'adduction d'eau potable pour les 28 villages de la commune, construction de 12 logements HLM, construction de la salle polyvalente en 1983, création du lotissement le Bois Avenel, construction de 12 logements pour personnes âgées, réalisation d'un court de tennis et d'un plateau pour les cours d'éducation physique et sportive.

1995 : Lancement de l'opération cœur de bourg avec les aménagements de plateaux en béton désactivé et la mise en place de candélabres en milieu de chaussée pour faire ralentir les véhicules.

1996 : Construction de la cantine municipale dans le prolongement de la salle polyvalente

D'importants travaux de voirie sont également réalisés sur l'ensemble de la commune avec un reprofilage des routes en enrobé. Réhabilitation et extension du réseau d'assainissement route de Saint-Hilaire.

Il faut également ajouter la restauration de l'église, avec le rejointement de la tour, le remplacement des abat-sons, la réfection des planchers de la tour, la mise en conformité des installations électriques et chauffage, la restauration des vitraux.

Inauguration de la maison médicale de Saint-Martin

Inauguration de la salle polyvalente de Saint-Martin

En parallèle de son mandat de maire Jean Guingouain a également été très investi dans le domaine de l'eau potable, tout d'abord comme délégué de sa commune dès 1977, puis comme Président du Syndicat d'eau de la région de Saint-Hilaire de 1995 à 2008. Le chantier le plus significatif fût la sécurisation par une interconnexion des usines de Milly et de Saint-Aubin-de-Terregatte, permettant un secours mutuel de ces deux usines de production ; ce projet novateur était le premier dans le département de la Manche, il a été mené conjointement avec Michel Thoury.

Jean Guingouain a également été très investi dans le milieu associatif, il a présidé le club de football (USL), le comité des fêtes, le club de l'amitié. Jean Guingouain était très attaché à sa commune.

Il restera dans la mémoire collective des Landellaises et des Landellais, les nombreux chantiers réalisés tout au long de ses quatre mandats sont là pour illustrer le travail accompli.

NOUVEAUX COMMERCES

Le café des artistes

50 rue de la République et
13 rue d'Egypte Tél . 02 33 61 55 35

M. Tang et Nancy ont réouvert le café des artistes le 16 mai 2019 après quelques travaux de rénovation intérieure. Le café des artistes vous ouvre ses portes toute la journée et tous les jours sauf le lundi et vous propose un service bar traditionnel et bar à vins. Vous pourrez également y déguster des planches apéritives, de charcuterie et fromages, mais aussi des plats de nems, la spécialité de la maison.

Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 23h30

Cogep

145 route d'Avranches, les Isles,
Tél. 02 33 49 86 86

Installé depuis 1993 à Saint-Hilaire, le cabinet a rejoint le groupe COGEP en 2006. M.M. Devilly et Leva entourés par une équipe de 14 personnes proposent leurs services d'expertise comptable, d'accompagnement des chefs d'entreprise et apportent une vision globale pour un conseil pluridisciplinaire.

Ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Boucherie charcuterie Stéphane

27 rue de Mortain, 02 33 60 66 15

Après 30 années employé en tant que boucher salarié sur la commune, Stéphane Malbaux s'est installé à son compte avec son épouse. Après rénovation de la boutique, l'établissement a ouvert ses portes le 19 mars. L'équipe constituée d'un second boucher et d'un charcutier propose des viandes locales, de la charcuterie artisanale, un service de rôtisserie ainsi que la vente de poulets rôtis le dimanche matin.

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h, le dimanche de 8h30 à 12h30

Bar snacking le Pearl

28 place Saint-Michel, 02 33 51 48 78

Quentin qui a fait ses études à Saint-Hilaire, souhaitait y créer un bar d'ambiance conviviale. Cette histoire familiale rassemble également sa mère Marie-Claire et sa sœur Mélanie. L'équipe propose un service bar, snacking, cocktails et tapas.

Ouvert du mardi au samedi de 8h à 1h

Coriolis

61 rue Waldeck Rousseau
Tél. 02 33 61 77 10

La boutique a été reprise par Anthony et Anaïs suite au départ en retraite du gérant précédent. L'activité concerne la vente d'abonnements mobile, box et fibre, de téléphones portables neufs et reconditionnés, d'ordinateurs neufs et reconditionnés, de tablettes et d'accessoires. L'équipe propose également ses services de réparation sur place ou à domicile et d'aide à l'utilisation (cours, démonstration, mises en service).

Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, le samedi de 9h30 à 12h30

LA POSTE

Le bureau de Poste de Saint-Hilaire vous informe de ses nouveaux horaires à partir du 24 juin :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h à 12h.

Ces nouveaux horaires n'ont aucune incidence sur les heures de levée et la distribution du courrier.

NAISSANCES

De décembre 2018 à avril 2019

Saint-Hilaire-du-Harcouët

Jade DELATRE (10/01/2019)
Enzo AUBERT-CORVAISIER (11/02/2019)
Jade RICHARD (12/03/2019)
Ambre LE BLANC (26/03/2019)
Mathéïs PASQUER GOHIER (7/04/2019)

Saint-Martin-des-Landelles

Frantz BENOIT (15/01/2019)
Jules BRUNEAU MARQUANT (26/04/2019)
Eléna OTT (4/05/2019)
Anaé DUBOIS (5/05/2019)

Pas de naissance à Virey pendant cette période.

Représentation de théâtre à Virey

Salon de collections insolites à Saint-Martin

Cérémonie du 8 mai à Saint-Martin

Cérémonie du 8 mai à Virey

Réunion publique, 21 mai 2019

Visite de la mairie de Saint-Hilaire par les enfants de l'Institut d'Education Motrice

Semaine des déchets

Vide-grenier à Saint-Martin

Classe de neige, école de Virey

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES À DÉCLARER EN MAIRIE

Virey : 02 33 49 18 85
Saint-Hilaire : 02 33 79 38 70
Saint-Martin : 02 33 79 36 36

Précisez l'adresse de la localisation et la hauteur du nid.

Le frelon asiatique est un véritable danger pour les humains et les abeilles.

ÉVÈNEMENTS Juillet/Décembre

Saint-Hilaire Saint-Martin Virey

EN JUILLET

JUSQU'AU 12 JUILLET
Enquête publique PLUi

LUNDI 1ER
- Randonnée 5 à 10 km (non-adhérents : 2 €) 19h30 départ office de Tourisme
- Fête de l'école de musique, danse et théâtre, parc de 18h à 22h, ouvert à tous (à la Verrière en cas de mauvais temps).

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7
Rallye Automobile - *Atalante Racing Team*
Marché couvert

DIMANCHE 7
- Rando cyclo-pédestre « Victor » - *Ascal*

MARDI 9
Mardis de juillet « the valvetones », soul music, restauration et marché artisanal, buvette à partir de 19 h, concert à 20 h. Pôle jeunesse rue de la pêcherie

MERCREDI 10
Grand marché animé : fabrication de râteaux en bois, vannerie, animation musicale avec des accordéonistes locaux. Place du Bassin (le matin)

SAMEDI 13
Festivités du 13 juillet, animations, marché semi-nocturne place de l'église, feu d'artifice aux plans d'eau du prieuré, bal populaire place de l'église

DIMANCHE 14
- Loto par le SHVL Vétéran - Salle des fêtes
- Repas animation pour les 30 ans de la Fanfare Landellaise

LUNDI 15
Don du sang - Salle Yvonne Lefort

MARDI 16
Mardis de juillet « the blood brothers », rock, restauration et marché artisanal, buvette à partir de 19h, concert à 20h. Pôle jeunesse rue de la pêcherie

MERCREDI 17
- Grand marché animé : dentelle au fuseau, cardage et filage de laine, peinture sur bidons et vieux ustensiles, animation musicale avec la Fanfare Landellaise. Place du Bassin (le matin)
- À partir de 12h : pique-nique, début des animations au jardin des Vallons. 14h : début du rallye des comédiens, grand jeu spectacle, animation familiale. Thème : histoire de la ville et de la reconstruction. Jeu par équipe, tout public, sur inscription

DIMANCHE 21
Thé dansant par l'*Elan Sourdevalais,* salle des fêtes

MARDI 23
- Concours Belote A.F.N.
- Mardis de juillet « Monsieur Critik », ragga hip hop, restauration et marché artisanal, buvette à partir de 19h, concert à 20h. Pôle jeunesse rue de la pêcherie

MERCREDI 24
Grand marché animé : marqueterie en paille, vannerie en osier, modèles réduits, voitures à l'ancienne, animation musicale avec Aurélien Musique. Place du Bassin (le matin)

MERCREDI 31
Marché animé : dentelle au fuseau et peinture sur soie, tournage sur bois, tirage de jonc, animation musicale avec des accordéonistes locaux - Place du Bassin (le matin)
- spectacle familial « Pierre d'ici et d'ailleurs », Cie le voyage enchanté, contes, tout public - 15h - Jardin des vallons (marché couvert en cas de mauvais temps)

EN AOÛT

LUNDI 5
- Randonnée 5 à 10 km (non-adhérents : 2 €) 19h30 départ office de Tourisme

MERCREDI 7
- Grand marché animé : instruments de musique en bois, cannage de chaise, patchwork, animation musicale avec la crème anglaise - Place du Bassin (le matin)
- Jardin des vallons (marché couvert en cas de mauvais temps), 15h, spectacle et bal pour enfants « Dans mes tiroirs »

DIMANCHE 11
Thé dansant par la Croix Rouge, Salle des fêtes

MERCREDI 14
- Grand marché animé : démonstration et taille d'ardoise, cardage et filage de laine, peinture sur vieux ustensiles, bidons à lait, animation musicale avec des accordéonistes locaux. Place du Bassin (le matin)
- Jardin des vallons (ou marché couvert en cas de mauvais temps), 15h, animation familiale « Plume, poil et nature », petite ferme, tout public.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18
Polynormande, samedi : courses de vélo par le VCH, dimanche : polynormande, feu d'artifice et fanfare

MARDI 20
Thé dansant par l'*Elan Sourdevalais,* salle des fêtes
- Concours d'arrondissement, *Société d'agriculture de l'Avranchin,* marché couvert

MERCREDI 21
Grand marché animé : fabrication de râteaux en bois, tournage sur bois, dentelle en fuseau, animation musicale avec le groupe « Filger Bro Gallou ». Place du Bassin (le matin)

JEUDI 22
Concours de belote Club de l'amitié

SAMEDI 31
Ball-trap, terrain des Vallons,

EN SEPTEMBRE

DIMANCHE 1ER
Ball-trap, terrain des Vallons,

SAMEDI 7
Forum des associations et faites du sport de 10h à 17h

DIMANCHE 8
Braderie, comité des fêtes

MARDI 10
Thé dansant, foyer de l'amitié

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14
Salle des fêtes, vente EMMAUS

DIMANCHE 15
Relais Normandie Bretagne

SAMEDI 21
Concours Belote UNC-AFN, salle des fêtes

DIMANCHE 22
- Journée du Patrimoine : place Delaporte, 15 h, Balade sur le thème de la reconstruction par le CAUE de la manche
- Repas dansant UNC-AFN, Salle des fêtes
- Loto du VCH, marché couvert

LUNDI 23
Don du sang, salle Yvonne Lefort

DU MERCREDI 25 AU DIM. 29
Art en bars

VENDREDI 27
Concours de belote par le Club de l'Amitié, salle Yvonne Lefort

EN OCTOBRE

MERCREDI 2
Concours Belote, Foyer de l'amitié

DIMANCHE 6
- Repas dansant, Foyer de l'amitié
- Vide-grenier, UCIA des trois provinces
- Soirée organisée par la Giberlie

LUNDI 7
Championnat Mixte Vétéran Pétanque, marché couvert

■ MARDI 8
- Bourse aux vêtements - Temps Libre & créatif, salle des fêtes
- Championnat Mixte Vétéran Pétanque, marché couvert

■ MERCREDI 9
- Bourse aux vêtements - Temps Libre & créatif, salle des fêtes
- Championnat Mixte Vétéran Pétanque, marché couvert
- Spectacle Villes en Scène, *In the middle,* salle du Rex

■ JEUDI 10
Bourse aux vêtements - Temps Libre & créatif, salle des fêtes

■ SAMEDI 12
- Repas dansant par le SHVL Football, salle des fêtes
- Rencontre HANDISPORT, marché couvert
- Repas dansant par le Foyer de l'amitié

■ DIMANCHE 13
Repas des ainés

■ VENDREDI 18
Jumping, marché couvert

■ SAMEDI 19
- Soirée théâtre, ASCAL
- Jumping, marché couvert

■ DIMANCHE 20
Jumping, marché couvert

■ MARDI 22
Après-midi châtaignes, commission intergénérationnelle

■ VENDREDI 25
Club concours belote

EN NOVEMBRE

■ SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
Expo avicole, salle Lecroisey

■ JEUDI 7 ET VENDREDI 8
Bourse aux jouets, Temps Libre & Créatif, salle Yvonne Lefort

■ DU SAMEDI 9 AU MARDI 12
Foire Saint-Martin (attention pas de déballages lundi 11 novembre)

■ SAMEDI 16
Soirée par l'Ass. À l'Envers

■ SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17
Petite Foire Saint-Martin

■ MERCREDI 20
Concours de belote par le Foyer de l'Amitié

■ JEUDI 21
Spectacle Villes en scène, *Qui-suis-je ?* Le Chat Foin, salle du Rex

■ DIMANCHE 24
- Repas Club de l'Amitié, salle des fêtes
- Fanfare Landellaise - Sainte Cécile

■ LUNDI 25
Don du sang, salle Yvonne Lefort

■ MARDI 26
Concert de musique, ass. Jumelages, 17h salle du Rex

■ VENDREDI 29
- Ass. Avranchin en liberté, marché couvert
- 60e anniversaire du Lycée agricole

EN DÉCEMBRE

■ MERCREDI 4
- Repas de Noël, Foyer de l'amitié

■ DIMANCHE 8
Marché et goûter de Noël, APE

■ MERCREDI 11
Concours de belote, ANC

■ SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15
Marché de Noël et patinoire, salle des fêtes

■ DU SAMEDI 21 AU DIM. 5 JANVIER
Salle des fêtes, patinoire (fermée le 22, 24, 25, 29, 30, 31 décembre, 1er et 5 janvier)

Animations gratuites aux plans d'eau en période estivale

ANIMATIONS PERMANENTES GRATUITES

■ DE JUIN À SEPTEMBRE 2019
- Exposition sur la reconstruction, élaborée par les enfants des écoles communales au sein de l'hôtel de ville de Saint-Hilaire-du-Harcouët aux horaires d'ouverture de la mairie. Fermé week-end et jours fériés.
- « Saint-Hilaire-du-Harcouët bombardée, mais Saint-Hilaire libérée ! » exposition en centre-ville sur la reconstruction de la ville.

■ DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT
Animations aux plans d'eau du prieuré, tous les après-midi, de 13h30 à 18h30 : home-ball, structures gonflables, etc.

Depuis l'évènement caniculaire de 2003, un plan canicule entre en en vigueur chaque année au 1er juin : la mairie met à disposition un registre recensant les personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide. L'inscription est faite soit par la personne elle-même ou par un tiers (identité, âge, adresses, coordonnées entourage à contacter)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), 12 rue du château,
02 33 79 38 78

Saint-Hilaire-du-Harcouët

Calendrier des animations estivales

www.st-hilaire.fr

Festiv'ÉTÉ

La Manche 75e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT ET DE LA LIBÉRATION DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE

75 1944 ANNIVERSAIRE 2019 LIBÉRATION NORMANDIE

Anniversaire du DÉBARQUEMENT et de la BATAILLE de NORMANDIE